

# **CLE MAULDRE Commission Locale de l'Eau de la Mauldre**

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2011**

#### **SOMMAIRE**

SOMMAIRE	1
SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2011	2
1. ACTIVITES DE LA CLE	3
1.1. Réunions des instances de la CLE	3
1.2. Instruction des dossiers soumis à l'avis de la CLE	3
1.3. Communication	3
2. REVISION DU SAGE DE LA MAULDRE	4
2.1. L'élaboration d'un tableau de bord	4
2.2. Précision de la méthodologie de révision	4
2.3. Les études complémentaires	5
2.4. Bancarisation des données	7
3. ACTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU SAGE	8
3.1. Enjeu « Diminuer les pollutions » : objectifs 1A, 1B et 2	8
3.2. ENJEU « PRÉVENIR ET GÉRER LES INONDATIONS » : OBJECTIFS 3 ET 4	8
3.3. ENJEU « ASSURER DURABLEMENT L'ÉQUILIBRE RESSOURCES – BESOINS : OBJECTIFS 5, 6B	
3.4. ENJEU « PROTÉGER, GÉRER, RESTAURER LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES » : OBJ 7 ET 8	
3.5. ENJEU « RENFORCER L'ATTRAIT DES COURS D'EAU » : OBJECTIFS 9 ET 10	10
4. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU COBAHMA EN EPTB MAULDRE	11
ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA C.L.E. EN 2011	12
ANNEXE 2 : DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CO.BA.H.M.A. EN LIGNE SUR INTERNET _	14
ANNEXE 3 : INTERVENTIONS SUR DES POLLUTIONS	17

#### **SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES EN 2011**

L'année 2011 est marquée par le lancement opérationnel de la révision du SAGE. La nouvelle version du SAGE de la Mauldre doit être finalisée pour la fin d'année 2012, l'année 2013 étant dédiée à la phase d'instruction règlementaire du document.

La révision du SAGE de la Mauldre a été confiée au mois de mai au bureau d'études SCE.

Une autre action particulière, voire exceptionnelle, a été lancée. Il s'agit de la demande de reconnaissance du COBAHMA en Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB). Cette action a été soutenue par la CLE dès son initiation en 2010.

En parallèle, les actions habituelles concourant à la mise en œuvre du SAGE de la Mauldre ont été maintenues :

- L'accompagnement technique courant et renforcé aux maîtres d'ouvrages (assainissement, rivières et inondations),
- Le suivi des travaux en rivières,
- L'intervention en cas de pollution ou d'infraction au titre de la loi sur l'eau,
- L'instruction des différentes demandes : PLU, permis de construire, dossiers loi sur l'eau...
- Le suivi qualité de l'écosystème rivière (mesures biologiques),
- L'animation auprès des scolaires,
- Etc.

Dans la dernière partie du document, l'avancement de la procédure de demande de reconnaissance du COBAHMA en Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) est présentée.

#### 1. ACTIVITES DE LA CLE

#### 1.1. REUNIONS DES INSTANCES DE LA CLE

En 2011, 2 bureaux et une assemblée générale de la Commission Locale de l'Eau (CLE) ont été organisés. Les bureaux de la CLE se sont réunis pour les motifs suivants :

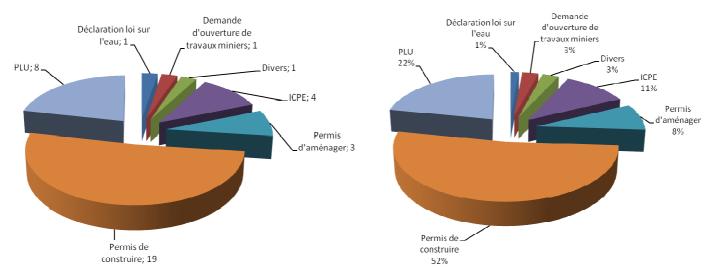
- 8 juin : lancement opérationnel de la révision du SAGE, présentation du bureau d'études SCE et de sa méthode de travail aux membres, définition des modalités d'organisation des commissions thématiques.
- 24 novembre : adoption du budget prévisionnel d'investissement 2012, validation du tableau de bord, du principe de relecture juridique du SAGE, du calendrier 2012 et de l'état initial.

L'assemblée générale de la CLE du 13 décembre 2011 a statué sur les mêmes points que ceux présentés au bureau de la CLE du 24 novembre.

#### 1.2. INSTRUCTION DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA CLE

En 2011, le COBAHMA a réalisé la pré-instruction des 38 dossiers soumis à l'avis de la CLE (cf. liste en annexe 1).

Le graphique ci-dessous permet d'apprécier la répartition des dossiers soumis à l'avis de la CLE en 2011 (répartition en nombre et en temps passé).



Répartition en nombre de dossiers

Répartition en temps passé (estimation)

La CLE a continué son travail d'accompagnement du maître d'ouvrage GRT Gaz dans le cadre de la rénovation du site de compression de Beynes. Plusieurs réunions de concertation se sont tenues en mars et septembre 2011. Des échanges ont eu lieu régulièrement. Une réunion de concertation sur l'intégration du site de stockage de gaz de Beynes, sous maîtrise d'ouvrage de Storengy a été organisée au mois d'avril. Le même paysagiste travaille sur les deux sites.

A l'heure actuelle, le projet de Golf de Thiverval-Grignon est arrêté du fait de difficultés foncières.

Plus globalement, en 2011, de nombreux dossiers traités dans les années antérieures (à partir de 2009) ont dû être repris et analysés sur demande des maîtres d'ouvrages : les travaux étant en cours de réalisation, des ajustements étaient nécessaires.

#### 1.3. COMMUNICATION

Depuis la fin d'année 2005, l'ensemble des documents produits par le COBAHMA est en ligne sur le site <a href="http://gesteau.eaufrance.fr/sage/mauldre">http://gesteau.eaufrance.fr/sage/mauldre</a>. Fin 2011, 91 documents sont téléchargeables (cf. liste en annexe 2).

#### 2. REVISION DU SAGE DE LA MAULDRE

Lors de l'assemblée générale de la CLE de la Mauldre du 13 octobre 2009, le lancement de la révision du SAGE a été adopté ainsi que le principe d'externaliser cette mission.

#### 2.1. L'ELABORATION D'UN TABLEAU DE BORD

Depuis 2010, le COBAHMA travaillait en interne à l'élaboration d'un tableau de bord dressant le bilan des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de 2001, étayé d'un tableau présentant l'état d'avancement des actions prévues.

Le tableau de bord a été finalisé au cours de l'été 2011 et validé par les bureaux et assemblée générale de la CLE de fin d'année.

#### 2.2. PRECISION DE LA METHODOLOGIE DE REVISION

La révision opérationnelle du SAGE a débuté au mois d'avril 2011 par notification du démarrage de l'étude dite de l'assembleur au bureau d'études SCE. Il est en charge de :

- La mise à jour de l'état initial et du diagnostic sur le bassin versant de la Mauldre.
- <u>La rédaction des documents du SAGE</u> qui consiste en l'élaboration du Plan d'Aménagement de et de Gestion Durable (PAGD) et du règlement, du tableau de bord du futur SAGE, la rédaction du rapport environnemental (pièce nécessaire pour le dossier d'enquête publique) et d'une synthèse pour la consultation des différentes assemblées.

L'année 2011 a été dédiée à la réalisation de l'état initial et du diagnostic.

En préalable, un travail de collecte de données a été réalisé en interne afin que le bureau d'études puisse déjà disposer d'un maximum d'éléments. Ainsi des bases de données, un bilan du premier SAGE, un tableau de bord et des cartes ont été élaborées en interne (en partenariat avec la géomaticienne du SMAGER).

Un important travail a également été réalisé par les techniciens de rivières du COBAHMA pour :

- le recensement des zones humides et la définition de la stratégie à mettre en œuvre sur ces zones. Les visites de terrain engagées depuis 2010 ont été poursuivies en 2011. Ainsi ce travail aboutit à un recensement de 170 zones représentant 12,7 km² soit 3,2 % de la surface du bassin versant de la Mauldre.
- l'identification de la qualité physique des cours d'eau. Sur la base des connaissances de terrain et des caractéristiques du bassin versant de la Mauldre, plusieurs tronçons ont été délimités pour tous les cours d'eau. Un niveau d'altération leur a été attribué. Au global, l'altération hydrogéomorphologique est de l'ordre de 20 à 40 % en fonction des cours d'eau.

Afin de partager les constats réalisés sur le bassin versant de la Mauldre, identifier les thèmes prioritaires et débattre du diagnostic avec les différents acteurs du domaine de l'eau, 2 séries de commissions thématiques ont eu lieu :

- Les 7 juillet et le 4 octobre : commission inondations et usages récréatifs,
- Les 22 septembre et 20 octobre : commission milieux naturels,
- Les 27 septembre et 10 novembre : commission gestions qualitative et quantitative.

De ces commissions il ressort, les 4 thèmes phares suivants pour le nouveau SAGE :

■ <u>La restauration des milieux aquatiques superficiels</u> qui nécessite la restauration des capacités auto-épuratoires naturelles des cours d'eau, la mise en compatibilité des rejets des stations d'épuration avec la sensibilité du milieu, de travailler sur l'état chimique des eaux et sur la gestion quantitative des débits des cours d'eau.

- **La préservation de la ressource en eau souterraine** qui consiste à restaurer la qualité des eaux souterraines et à sécuriser l'alimentation en eau potable.
- **La lutte contre les inondations** qui nécessite de réduire leurs conséquences, mais aussi de diminuer l'exposition des biens et des personnes et de limiter les ruissellements à la source.
- <u>La valorisation du patrimoine et des usages liés à l'eau</u> qui consiste à développer les activités autour des cours d'eau et la promotion de celles-ci, mais aussi de toutes les actions réalisées.

#### Pour cela, 3 leviers ont été identifiés :

- La gouvernance,
- La prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme,
- Le partage d'une même vision des enjeux du SAGE avec tous les acteurs du bassin versant de la Mauldre.

Ainsi, SCE a pu élaborer un premier rapport d'état initial et de diagnostic validé par le bureau de la CLE organisé au mois de novembre et son assemblée générale le 13 décembre. Les thèmes et leviers identifiés serviront de base pour définir la stratégie à mettre en œuvre sur le bassin versant de la Mauldre prévue au premier semestre 2012.

#### 2.3. LES ETUDES COMPLEMENTAIRES

Dans le cadre de la révision du SAGE, il était envisagé de lancer plusieurs études complémentaires afin de disposer d'un niveau de connaissance suffisant sur le bassin versant pour intégrer des éléments dans le PAGD voire dans le règlement du SAGE.

#### Les zones humides

Afin de limiter les dépenses, le recensement partiel des zones humides a été réalisé en interne, pour, in fine, lancer une prestation d'études sur les zones humides prioritaires en 2011.

Dans un contexte réglementaire en pleine mouvance, un inventaire des zones humides probables et des zones effectives a été réalisé. Pour cela, les techniciens de rivières du COBAHMA ont effectué de nombreuses enquêtes de terrain en 2010 et 2011.

En début d'année 2011, une consultation a été lancée pour réaliser une étude plus précise sur certaines zones. Aucun prestataire n'a répondu à l'offre faute de moyens humains disponibles. Après relance, une offre a été présentée par le bureau d'études « ECOTHEME » qui s'avérait bien supérieure à l'enveloppe financière prévisionnelle dédiée à cette prestation.

Il a donc été décidé de continuer à travailler en interne sur cette thématique. Le travail sur la hiérarchisation des zones a été repris et détaillé. Il doit être encore affiné en 2012 en fonction des menaces identifiées sur les zones humides concernées. A l'issue de ce travail, une étude pourrait être relancée sur des thèmes plus précis (fonctionnalités des zones humides) et des zones d'études plus restreintes.

#### Les obstacles à la continuité écologique

Le SAGE doit recenser les obstacles à la continuité écologique c'est-à-dire tous les aménagements constituant une entrave longitudinale ou latérale au libre écoulement naturel des eaux.

Un important travail d'inventaire a été réalisé en 2010 sur le bassin versant de la Mauldre. Il a été complété en 2011 par l'inventaire des obstacles présents sur le ru de Gally (visites de terrain).

Les données ont donc été intégrées telles quelles dans l'état initial du SAGE et permettront d'établir une stratégie et de définir des objectifs sur cette thématique.

Aucune étude supplémentaire ne sera lancée contrairement à ce qui était prévu. Il est maintenant nécessaire de travailler au niveau de chaque obstacle.

#### La gestion qualitative et quantitative

Il était prévu de lancer une étude sur cette thématique. Or, après avoir effectué différentes recherches bibliographiques, il a été mis en évidence que les données existantes et/ou en possession du COBAHMA et/ou de ses partenaires sont insuffisantes pour pouvoir conclure à des dispositions pouvant être intégrer dans le PAGD ou le règlement du SAGE. En effet, les délais nécessaires pour réaliser une telle étude sont incompatibles avec les échéances de finalisation du SAGE.

Il a donc été décidé de reporter l'étude dans le cadre de la mise en œuvre du futur SAGE et d'intégrer, dans le PAGD, l'acquisition de connaissances suffisantes pour pouvoir statuer sur la stratégie à mettre en œuvre.

#### Les Aires d'Alimentation des Captages (AAC),

La protection qualitative des captages définis comme stratégiques par le Grenelle sur le bassin versant de la Mauldre impose le lancement d'études sur les aires d'alimentation de ces captages, conformément à l'article 21 de la loi sur l'eau. Les captages définis comme stratégiques sur la Mauldre par le Grenelle de l'environnement sont le captage F4 de la Chapelle, le captage B1 des Bîmes et le captage d'Aulnay-sur-Mauldre. Ces captages doivent disposer d'un programme d'actions d'ici 2012.

La démarche globale à engager sur ces captages peut être scindée en trois grandes étapes dont l'objectif final est la protection du captage contre les pollutions diffuses. Elles sont les suivantes :

- Volet 1 : étude des aires d'alimentation de captages (étude hydrogéologique, définition de l'aire d'alimentation de captage et cartographie de la vulnérabilité).
- Volet 2 : diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles sur l'aire déterminée cidessus pour identifier les mesures à mettre en œuvre.
- Volet 3 : définition d'un programme d'action pour reconquérir la qualité de l'eau.

Afin de réaliser des économies d'échelle, de faire bénéficier les maîtres d'ouvrage en eau potable de l'expertise technique existante au sein du CO.BA.H.M.A., cette démarche a été lancée en décembre 2009 sur :

- Le champ captant des Bîmes appartenant SIRYAE,
- Les forages F4 et F5 du champ captant de la Chapelle appartenant à la SAUR,
- Le captage des Aulnayes appartenant à la commune d'Aulnay-sur-Mauldre,
- Le captage de la Falaise appartenant au SIAEP de La Falaise / Nézel.

L'étude relative au volet 1 de « délimitation de l'aire d'alimentation des captages et de caractérisation de leur vulnérabilité intrinsèque », confiée au cabinet SAFEGE a été finalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Ainsi les aires délimitées représentent une superficie de plus de 200 km² soit plus de 50% du bassin versant de la Mauldre. Elles concernent 39 communes.

Les volets 2 et 3 de la démarche précitée ont été lancés en juillet 2011 dans les mêmes conditions que le volet 1. Le bureau d'études SAFEGE associé à UNION INVIVO a été retenu pour cette étude de « diagnostic des pressions et élaboration du programme d'actions » en zones agricoles (lot A du marché ». Le lot B, de même contenu mais appliqué aux zones non agricoles a été déclaré infructueux.

Au préalable, au cours du mois de juillet, un courrier et une plaquette d'information (jointe au présent rapport) ont été adressés à tous les exploitants agricoles concernés par les AAC pour les informer de la démarche et de l'étude à venir (volets 2 et 3). Des campagnes de mesures et des diagnostics d'exploitations agricoles étant prévus au cahier des charges de l'étude, cette information était un préalable indispensable.

Un premier comité de pilotage s'est tenu au mois d'octobre pour présenter le diagnostic des pressions à l'échelle globale des AAC. Les pratiques culturales et les itinéraires techniques ont été décrits. Il en ressort, d'après la connaissance de la nature des sols et des objectifs de rendements fixés par culture, que les concentrations en nitrates dans les eaux, en terme d'écoulements sous racinaires, avoisinent les 84 mg/l : ce qui est supérieur aux normes de qualité pour l'eau potable (50 mg/l). Cependant il faut également prendre en compte les temps de transfert vers la nappe.

Le bureau d'études a délimité des zones d'actions pertinentes qui correspondent au zones :

- les plus contributives à l'alimentation en eau du captage,
- où les pressions agricoles sont les plus importantes,
- où la nappe est la plus vulnérable.

Des actions seront prioritairement proposées dans ces zones pour un programme d'action efficient. Elles représentent environ 30 % de la surface globale des AAC.

Leur délimitation théorique a été réalisée. Un modèle mathématique simplifié de nappe a été élaboré pour définir des limites plus précises, pour quantifier plus finement les apports et évaluer les temps de transfert des eaux vers la nappe. Les résultats seront connus au premier trimestre 2012.

#### 2.4. BANCARISATION DES DONNEES

L'équipe technique du COBAHMA a réalisé les bases de données suivantes en lien, la plupart du temps, avec le SIG :

- Suivi des travaux des syndicats de rivières notamment l'identification des linéaires entretenus,
- Inventaire et hiérarchisation des zones humides,
- Interventions dans le cadre de la surveillance des cours d'eau,
- Qualité physique des cours d'eau,
- Obstacles à la continuité écologique,
- Données sur la qualité des eaux,
- Animations auprès des scolaires.
- Inventaire des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE),
- Inventaire des obstacles à la continuité écologique,
- Inventaire des barrages.

#### 3. ACTIONS POUR LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU SAGE

En complément de l'appui technique courant et renforcé auprès des syndicats de rivières, le COBAHMA continue son appui technique habituel aux syndicats d'assainissement. Les schémas directeurs d'assainissement étant en cours de réalisation, les sollicitations sont moins nombreuses. Elles devraient reprendre en 2012 pour la définition des nouvelles orientations. Un appui technique est également envisagé aux communes d'Herbeville, Davron et Rennemoulin dans le cadre de la refonte de leur assainissement non collectif.

#### 3.1. ENJEU « DIMINUER LES POLLUTIONS » : OBJECTIFS 1A, 1B ET 2

Comme les années précédentes, les techniciens de rivières sont intervenus en cas :

- de pollution constatée dans le milieu (budget prévu pour les pollutions accidentelles),
- de mauvaises pratiques constatées d'entretien ou d'aménagement des cours d'eau,
- d'infractions constatées au titre de la loi sur l'eau.

Les techniciens de rivières sont intervenus 35 fois comme présenté en annexe 3.

Le réseau de mesures patrimonial de la qualité des eaux, en place depuis 2000, a été abandonné en 2011 dans l'attente de sa redéfinition.

En revanche, les techniciens de rivières ont réalisé des prélèvements en cours d'eau pour analyser les pesticides du Maldroit et valider l'origine de la pollution à l'oxadixyl sur le Lieutel.

Comme les années précédentes, des pêches électriques se sont déroulées en octobre 2011. Elles concluent à un peuplement piscicole encore perturbé du fait de la pollution du 30 juillet 2008.

#### 3.2. ENJEU « PRÉVENIR ET GÉRER LES INONDATIONS » : OBJECTIFS 3 ET 4

#### **Animation**

En tant que futur EPTB, la Direction Régionale Interservices de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE), ex DIREN, a associé le COBAHMA aux travaux de mise en œuvre de la Directive Européenne Inondation. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2011. Lors de la COMITER du 28 novembre, le COBAHMA a présenté les principes d'application de la directive aux collectivités concernées d'Ile-de-France, en collaboration avec les services de l'Etat et les autres EPTB. Une animation important doit être menée en 2012 sur le bassin versant de la Mauldre.

#### Suivi de la révision des P.P.R.I.

Concernant le PPRI du ru de Gally, son élaboration a été relancée en 2011. 2 réunions se sont tenues : présentation des cartographies d'aléas et de zonage, présentation du règlement. L'enquête publique devrait intervenir en 2012.

#### Prise en compte dans les documents d'urbanisme de la limitation du ruissellement à 1l/s/ha

Le COBAHMA répond aux différentes sollicitations au cas par cas et continue l'instruction des permis de construire de plus de 10 000 m² dans le cadre du secrétariat technique de la CLE. Les communes du Chesnay, des Clayes-Sous-Bois, de Plaisir, Versailles et Villepreux sollicitent le plus l'avis de la CLE. La communauté de communes Cœur d'Yvelines également mais plus ponctuellement.

## 3.3. ENJEU « ASSURER DURABLEMENT L'ÉQUILIBRE RESSOURCES – BESOINS : OBJECTIFS 5, 6A ET 6B

Cf. partie sur les Aires d'Alimentation des Captages dans le cadre de la révision du SAGE.

## 3.4. ENJEU « PROTÉGER, GÉRER, RESTAURER LES MILIEUX NATURELS AQUATIQUES » : OBJECTIFS 7 ET 8

Depuis 2009, le COBAHMA dispose de conventions techniques particulières d'accompagnement du SIAMS et du SIEAB.

L'année 2011 a été dédiée au démarrage des travaux d'entretien programmés par ces 2 syndicats.

#### Appui technique au SIAMS

L'équipe technique du CO.BA.H.M.A. a continué d'apporter son expertise au SIAMS en suivant les études engagées, en réalisant l'assistance à maîtrise d'ouvrage du syndicat, en suivant le maître d'œuvre et les entreprises de travaux : visite de terrain, participation aux comités de pilotage, présence aux réunions de chantier, validation des comptes rendus, etc. Ainsi 7km de linéaires de cours d'eau ont été entretenus par le syndicat.

#### **Appui technique au SIEAB**

Suite à difficultés techniques rencontrées avec le bureau d'études SINBIO, le marché de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien et d'aménagement du SIEAB a été abandonné.

Depuis la fin d'année, les techniciens de rivières assurent donc la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien confiés à l'entreprise SETHY: définition précise des travaux à réaliser sur le terrain par l'entreprise (marquage des arbres, identification des embâcles à retirer, etc.), élaboration des ordres de services et des bons de commande, suivi des travaux (réunions hebdomadaires et visites inopinées), appui au syndicat et à l'entreprise pour la négociation avec les riverains, réception des travaux, vérification des décomptes et des factures, élaboration des demandes de subvention, etc..

Les travaux d'entretien ont débuté le 10 novembre 2011, pour une première campagne de travaux qui doit s'achever en fin d'hiver 2012. Ainsi en 2011, 8,8 km de cours d'eau ont été entretenus.

#### Appui technique au SIAERG

Les techniciens de rivières du COBAHMA ont assisté aux réunions de chantier organisées pour le suivi des travaux d'entretien réalisés par le syndicat dans le cadre de la DIG 2005-2009.

Comme prévu, les techniciens de rivières ont été associés au suivi des travaux d'aménagement, débutés en 2010, sur le secteur entre le pont de Mort Moulin (RD 30) et le pont de Chantepie sur le ru de Gally, soit un linéaire d'environ 1,1 km de cours d'eau. L'opération pilote de recharge en granulats prévue sur ce secteur a été réalisée. Elle consiste à réintroduire des granulats de natures géologique et granulométrique identiques à la couche alluviale initiale. Les travaux se sont déroulés sur la deuxième quinzaine de novembre.

En 2011, le SIAERG a continué son étude de renaturation du ru de Gally. En 2011, un projet technique a été présenté au 1er semestre servant de base à la négociation foncière avec les exploitants agricoles et propriétaires concernés. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu. Le projet suit son cours.

#### **Actions sur le Maldroit**

Aux mois d'octobre et novembre, un stagiaire est venu conforter l'équipe technique afin d'élaborer un programme pluriannuel d'entretien des berges et de lutte contre la Jussie sur le sous bassin versant du Maldroit. Ainsi l'état du ru a pu être qualifié. Il est fortement envahi par la Jussie, espèce

indésirable, qui commence même à coloniser la Mauldre. La Jussie se développe particulièrement dans le lit du cours d'eau modifiant les écoulements et empêchant le développement de toute autre espèce.

Un programme d'action devrait être élaboré par les techniciens de rivières du COBAHMA en 2012 pour poursuivre sur cette thématique et le présenter aux communes concernées.

#### 3.5. ENJEU « RENFORCER L'ATTRAIT DES COURS D'EAU » : OBJECTIFS 9 ET 10

En 2011, les techniciens de rivières ont réalisé des animations dans les classes des communes de Marcq et de Montainville. Ces deux écoles ont participé aux pêches électriques.

#### 4. DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU COBAHMA EN EPTB MAULDRE

En 2010, l'institut des Barrages des Grands Lacs de Seine, qui gère notamment les barrages de régulation des crues de la Seine sur l'ensemble de son cours, a demandé sa reconnaissance en EPTB sur l'ensemble de son territoire et sur une partie en aval de Paris : englobant ainsi le bassin versant de la Mauldre.

Pour ne pas être absorbé par cette « hyper-structure » dont l'action revendiquée (soutien d'étiage et lutte contre les inondations sur la Seine en amont de Paris) ne correspond pas aux attentes du bassin de la Mauldre et, de ce fait, n'aurait été d'aucun apport pour la gouvernance locale, le COBAHMA (avec l'appui de la CLE) a déposé le 27 mai 2011, une demande de reconnaissance en EPTB sur le bassin versant de la Mauldre.

Cette reconnaissance lui permettrait, entre autres, d'asseoir sa reconnaissance en termes de structure porteuse de SAGE et de pérenniser son financement. Il pourrait notamment émettre des avis sur les projets de travaux de lutte contre les inondations d'un montant supérieur à 1,9 M d'€ et sur la délimitation des zones humides d'intérêt environnemental particulier.

Le dossier de demande de reconnaissance a été présenté aux instances du comité de bassin à savoir :

- <u>La Commission Territoriale (COMITER) du 28 novembre</u> qui a émis un avis favorable assorti d'une recommandation et d'un vœu.
  - La COMITER incite le futur EPTB à réfléchir aux conditions de son articulation sur un territoire plus vaste et à sa coordination avec les structures existantes ou à venir sur la partie aval de la Seine.
  - La COMITER émet le vœu qu'un transfert de compétences effectif des structures initiales permettra à l'EPTB d'assurer pleinement ses nouvelles prérogatives, notamment pour la restauration des milieux aquatiques de surface.
- La Commission Permanente des Programmes et de la Prospective (C3P) du 14 décembre qui a émis un avis favorable assorti de la recommandation de réfléchir à une extension du périmètre envisagé, au bassin versant de la Vaucouleurs et que la constitution de cet EPTB n'ai pas d'incidence sur le prix de l'eau (répercussion sur le contribuable).

La réponse définitive du Préfet coordonnateur de bassin devrait être connue avant le 3 février 2012.

La reconnaissance du COBAHMA en EPTB ne modifiera pas sa forme juridique : il restera un syndicat mixte.

Dans ce contexte, suite à sa reconnaissance en EPTB, le COBAHMA envisagera une mise à jour de ses statuts afin qu'ils se calquent avec les missions actuellement menées et en vue d'élargir ses compétences à des compétences plus opérationnelles notamment la réalisation de travaux.

Ainsi, un chantier important devrait être engagé en 2012 sur ce thème.

### ANNEXE 1 : LISTE DES DOSSIERS SOUMIS A L'AVIS DE LA C.L.E. EN 2011

Commune	Type de dossier	Pétitionnaire	Nature de l'opération	Avis
Villepreux	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Villepreux	Réservé
Galuis	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Galluis	Favorable
Le Chesnay	Permis d'aménager	RODAMCO France	Aménagement du parking sur l'ancienne pépinière Parly 2	Favorable
Thiverval Grignon	Déclaration loi sur l'eau	SIA Thiverval Feucherolles Chavenay	Demande de renouvellement de l'autorisation administrative (régime de déclaration) du système d'assainissement du SIA de Thiverval Feucherolles Chavenay	Favorable avec réserves
Versailles	Permis de construire	NEXTER SYSTEMS	Construction d'un restaurant inter- services	Favorable avec réserves
Versailles	PLU	DDT	Avis dur le PLU de la commune de Versailles	Favorable
Villepreux	Permis de construire	M. DE SAINT SEINE	Réalisation de nouvelles constructions (3 maisons et leurs annexes - piscines et pool-house)	Défavorable
Versailles	Permis de construire	SCI les allées Foch	Hôpital Richaud - Construction de 2 immeubles de logements avec commerces en RDC - Lot 1	Favorable
Plaisir	ICPE	SPA	Autorisation d'exploiter dans le cadre du réaménagement du refuge- fourrière de Sainte Apolline (Cf. dossier CLE 10038)	Favorable avec réserves
Le Chesnay	Permis de construire	France Habitation	Construction de 40 logements (extension et réhabilitation d'un foyer de jeunes travailleurs) sur un terrain situé 7 impasse René Mouchotte au Chesnay.	Favorable avec réserves
Le Chesnay	Permis de construire	Centre Hospitalier de Versailles	Construction maternité scintigraphie et accès	Favorable
Maurepas	ICPE	THYSSENKRUP	Autorisation d'exploiter le siège social	Défavorable
Feucherolles	Porter à connaissance PLU	DDT	Porter à connaissance PLU de la commune de Feucherolles	Pas d'avis
Versailles	Permis de construire	PIERRE PROMOTION	Construction de logement	Défavorable
Saint-Cyr- l'Ecole	Permis d'aménager	SMAROV	Dépôt provisoire de terres dans le cadre de la construction de la future station d'épuration	Favorable avec réserves
Plaisir	Permis de construire	SCI Le Domaine de l'Orée du Bois	Réalisation des logements de la ZAC des Peupliers	Favorable avec réserves
Plaisir	Permis de construire	SA SODEARIF	Réalisation des logements de la ZAC des Peupliers	Favorable avec réserves
Neauphle le Château	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Neauphle le Château	Favorable sous réserves
Rocquencourt	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Rocquencourt	Favorable sous réserves

Commune	Type de dossier	Pétitionnaire	Nature de l'opération	Avis
Le Chesnay	Permis de construire	Centre Hospitalier de Versailles	Réaménagement et extension des locaux affectés anciennement aux urgences	Favorable
Villepreux	Permis de construire	M. JAPY	Création d'une passerelle piétonne	Favorable sous réserves
Clayes sous Bois	Permis de construire	SARL GIRAFFE/cie de Phalsbourg	Création d'un centre commercial	Favorable sous réserves
	Permis de		Construction d'une salle de motricité	défavorable
Le Chesnay	construire	Mairie du Chesnay	- école maternelle Maryse Bastié	Favorable sous réserves
Villepreux	Permis de construire	Mairie de Villepreux	Bibliothèque médiathèque square des fêtes	pas d'avis
Saulx-Marchais	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Saulx-Marchais	Favorable sous réserves
Neauphle le Château	Permis de construire	Communauté de communes Cœur d'Yvelines	Constructions de logements Rue des soupirs	Favorable sous réserves
Le Chesnay	Permis de construire	Mairie du Chesnay	Construction d'un lieu de culte et de ses annexes	Favorable sous réserves
Trappes	ICPE	ARGAN	Construction d'un centre de logistique	Favorable
Jouars- Ponchartrain	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Jouars-Ponchartrain	Favorable sous réserves
Le Chesnay	Permis de construire	Mairie du Chesnay	Restructuration, réhabilitation et extension de l'école Guynemer	Favorable sous réserves
Villiers-le- Mahieu	PLU	DDT	Avis sur le PLU de la commune de Villiers-le-Mahieu	Favorable sous réserves
Clayes sous Bois	Permis de construire	Kaufman and Broad	Construction d'un ensemble de logements collectifs et de commerce ZAC Cœur de Ville - llot B	Favorable
Plaisir	Permis de construire	Golf Isabella SA	Extension du bar restaurant du club house	Favorable
Méré	Permis de construire	SIEDD	Construction de la Déchetterie de Méré	Défavorable
Beynes	ICPE	GRT Gaz	Rénovation du site de compression de ligne	Pas d'avis dossier minute
Saint-Rémy- l'Honoré	Divers	SMAGER	Arrêté préfectoral de règlement d'eau du réseau supérieur du SMAGER	Favorable avec réserve
Beynes et Saulx-Marchais	Demande d'ouverture de travaux miniers	STORENGY	Demande d'ouverture de travaux de forage des puits d'exploitation	Défavorable
Villepreux	Permis d'aménager	Mairie de Villepreux	Aménagement d'une aire de jeux et de sports	Favorable sous réserves

## ANNEXE 2 : DOCUMENTS PRODUITS PAR LE CO.BA.H.M.A. EN LIGNE SUR INTERNET

Site: <a href="http://gesteau.eaufrance.fr/sage/mauldre">http://gesteau.eaufrance.fr/sage/mauldre</a>
Mise à jour: Fin 2011
Nombre de documents en ligne: 91

	DOCUMENTS EN LIGNE				
Documents du SAGE	Le SAGE - Introduction				
1	Le SAGE - Chapitre 1- La problématique - 1ère partie				
	Le SAGE - Chapitre 1 - La problématique - 2ème partie				
	Le SAGE - Chapitre 2 - Les enjeux, objectifs et actions				
	Le SAGE - Chapitre 3 - Les moyens				
Etudes	Fiche de synthèse de la qualité d'eau en 2008				
	Rapport qualité 2008 Mauldre				
	Fiche de synthèse de la qualité d'eau en 2007				
	Rapport qualité 2007 Mauldre				
19	Rapport qualité 2006 Mauldre				
	Rapport qualité 2005 Mauldre - Partie 1 : rapport				
	Rapport qualité 2005 Mauldre - Partie 2 : cartes				
	Présentation des résultats des campagnes de pêches électriques 2004				
	Rapport qualité 2003 Mauldre - Partie 1 : rapport				
	Rapport qualité 2003 Mauldre - Partie 2 : cartes				
	Rapport qualité 2002 Mauldre - Partie 1 : rapport				
	Rapport qualité 2002 Mauldre - Partie 2 : cartes				
	Rapport qualité 2001				
	Rapport qualité 2000				
	Fiche de synthèse de la qualité d'eau sur le ru d'Elancourt en 2007				
	Rapport qualité Elancourt 2007				
	Rapport qualité Guyonne 2006				
	Rapport qualité Gally 2005				
	Rapport qualité Maldroit 2004				
	Rapport qualité Lieutel 2003				
	Présentation des stations utilisées pour les pêches électriques				
	Atlas des fiches stationnelles du réseau de mesures du CO.BA.H.M.A.				
Documents juridiques	Arrêté préfectoral du 06/05/2011 n°201126-005 portan t modification de la composition de la CLE				
	Arrêté préfectoral du 08/04/2011 n°11-1091/DRE portan t modification de la composition de la CLE				
	Arrêté préfectoral du 06/08/2010 portant modification de la composition de la CLE				
	Arrêté préfectoral du17/05/2010 portant modification de la composition de la CLE				
	Arrêté préfectoral du 17 août 2009 portant composition de la CLE				
	Arrêté préfectoral du 18 juillet 2008 portant composition de la CLE				
	Arrêté préfectoral du 16 juillet 2007 portant composition de la CLE				
	Cahier des prescriptions techniques générales d'entretien et de requalification du Merdron				
17	Cahier des prescriptions techniques générales de la Mauldre et de ses affluents				
	Cahier des prescriptions techniques générales d'entretien et de requalification sur le bassin versant du Lieutel amont				
	Intégration des prescriptions du SAGE de la Mauldre dans les PLU				
	Atlas cartographique des zones humides				
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 1				
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 2				

	DOCUMENTS EN LIGNE		
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 3		
	Plan de Prévention du risque inondation de la vallée de la Mauldre		
	Délibération de la CLE du 9 novembre 2004 relative au 1l/s/ha		
	Cahier d'application de la délibération limitant le ruissellement à 1 l/s/ha		
A. d I	Cahier d'application - Version 2009		
Actions de communication	Guide du riverain de la Mauldre et de ses affluents		
	Calendrier l'éch'eau de la Mauldre 2009 1ère partie		
	Calendrier l'éch'eau de la Mauldre 2009 2ème partie		
	Plaquette de présentation du SAGE de la Mauldre		
26	Article présentant le SAGE de la Mauldre		
	Plaquette "Vers une meilleure utilisation de l'eau"		
	Article "Vers une meilleure utilisation de l'eau		
	Plaquette de présentation des animations auprès des scolaires		
	Classeur pédagogique 1ère partie		
	Classeau pédagogique 2ème partie		
	Votre habitation est en zone inondable : comment réagir en cas de crue ?		
	Plaquette "Comment réagir face à une pollution des eaux"		
	Plaquette Jardiner au naturel engrais		
	Plaquette Jardiner au naturel auxiliaires		
	Plaquette Jardiner au naturel paillage		
	Plaquette Jardiner au naturel compostage		
	Echo des phyt'eaux bulletin n°l		
	Echo des phyt'eaux bulletin nº2		
	Echo des phyt'eaux bulletin n'3		
	Echo des phyt'eaux bulletin n <sup>4</sup>		
	Echo des phyt'eaux bulletin n <sup>5</sup>		
	Echo des phyt'eaux bulletin n%		
	Echo des phyt'eaux bulletin n7		
	Plaquette - Approche globale de la qualité des eaux de la Mauldre page 1		
	Plaquette - Approche globale de la qualité des eaux de la Mauldre page 1		
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : ammonium		
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : nitrates		
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : phosphore		
	Fiche spécifique de présentation de la qualité des eaux de la Mauldre : matières organiques		
	Plaquette de présentation du CO.BA.H.M.A Retirée désuète		
Compte rendu de réunion			
Compte rendu de réunion	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2010		
Comple rendu de redinon	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2009		
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2008		
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2007		
0	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2006		
8	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2005		
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2004		
	Rapport d'activité de la CLE de la Mauldre 2002-2003		
Sur la toile	Liens vers les sites internet des 66 communes du bassin versant de la Mauldre		
2	Liens vers les sites internet des syndicats et structures intercommunales		
Autres	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2009		
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2008		
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2007		
11	Liste des marchés publics passés en 2007		
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2006		
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2005		
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2004		
	15		

	DOCUMENTS EN LIGNE			
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2003			
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2002			
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2001			
	Rapport d'activité du CO.BA.H.M.A. 2000			
Atlas cartographiques	Atlas cartographique des zones humides			
0	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 1			
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 2			
	Atlas cartographique des zones à risque d'érosion des terres - Partie 3			
Actualités	Bilan 2005-2007 du plan d'actions phyto			
6	Matinée technique du 12/02/09			
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin du ru de Gally en 2008			
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin du Maldroit en 2008			
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin de la Mauldre aval en 2008			
	Réunion d'information pour les acteurs locaux du sous bassin de la Mauldre amont en 2008			
Sociologie / politiques publiques	Tableau de bord du SAGE - août 2011			

### **ANNEXE 3: INTERVENTIONS SUR DES POLLUTIONS**

Type d'intervention	Commune	Date d'intervention	Cours d'eau	Objet
Pollution	Thiverval-Grignon	07/03/11	Maldroit	Rejet d'eaux usées en provenance du centre de tri de la SEPUR
Pollution	St-Nom-la-Bretèche	19/01/11	Ru du Fond de Berthe	Rejets suspectés d'eaux usées dans un bassin de rétention en bord de la RD 307
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Garancières	12/04/11	Ru de Breuil	Curage du ru de Breuil - merlons en bords de berge
Embâcles	Montainville – Mareil-sur-Mauldre	14/04/11	Mauldre	Obstacle à l'écoulement des eaux
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Nézel	21/03/11	La Rouase	Curage et dépôt de sables sur les berges du Ru de la Rouase à Nézel
Divers	Villiers-Saint- Frédéric	17/05/11	La Mauldre	Contrôle du camp des gens du voyage à la ferme de Toussac
Divers	Villiers-Saint- Frédéric	26/05/11	Mauldre	Pierres écroulées au niveau du pont de la ferme de Toussac
Divers	Montainville	26/05/11	Mauldre	Camp de gens du voyage
Divers	Galluis	16/06/11	Lieutel	Remblais sur un terrain le long du Lieutel
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Saint-Rémy-l'Honoré	20/06/11	Guyon	Palissade au dessus du Guyon
Pollution	Thiverval-Grignon	29/06/11	Maldroit	Rejet direct d'eaux usées
Pollution	Fontenay-le-Fleury	06/07/11	Ru du Pré des Seigneurs	Pollution du ru du Pré des Seigneurs par des eaux usées
Pollution	Jouars-Pontchartrain	07/07/11	Ru d'Elancourt	Pollution du ru d'Elancourt avec mortalité piscicole
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Jouars-Pontchartrain	08/04/11	Ru d'Elancourt	Détournement d'un ruisseau affluent du ru d'Elancourt
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Garancières	08/03/11	Ru de Breuil	Planches en travers du cours d'eau
Embâcles	Epône	22/07/11	La Mauldre	Embâcle
Pollution	Fontenay-le-Fleury	25/08/11	Ru du Pré des Seigneurs	Constat de pollution du ru par eaux usées
Pollution	Thiverval-Grignon	01/09/11	Ru de Gally	By-pass de la station d'épuration du Carré de réunion
Pollution	Beynes	01/09/11	Ru de Gally	Station d'épuration du Val des 4 Pignons
Erosion	Beynes	01/09/11	Ru de Gally	Erosion importante de la berge au droit de la RD 198
Défaut de bande enherbée	Crespières	01/09/11	Ru de Gally	Absence de bande enherbée en bord de cours d'eau
Embâcle	Epône	06/09/11	La Mauldre	Embâcle dans le lit de la Mauldre
Décharge sauvage	Herbeville	06/09/11	Ru de Launay	Décharge sauvage de déchets
Pollution	Plaisir	12/09/11	Ru Maldroit	Pollution de l'entreprise SGI (ICPE soumise à autorisation)

Type d'intervention	Commune	Date d'intervention	Cours d'eau	Objet
Mauvais entretien	Vicq	23/09/11	Lieutel	Abattage de la ripisylve du Lieutel
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Crespières	26/09/11	ru des Fonds de Boissy	Détournement du ru des Fonds de Boissy
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Crespières	26/09/11	Les Fonds de Boissy	Busage du ru, désherbants sur berge et déchets verts sur le cours d'eau
Divers	Jouars-Pontchartrain	03/10/11	Ru d'Elancourt	Toit de chaume incendié et écroulé en travers du ru
Pollution	Elancourt	03/10/11	Ru d'Elancourt	Déversement d'un produit de nature incertaine près du ru d'Elancourt
Divers	Villepreux	06/10/11	Ru d'Arcy	Entretien du ru d'Arcy / Zone humide du Trou Moreau
Infraction nomenclature loi Sur l'eau	Aulnay-sur-Mauldre	10/10/11	La Mauldre	Curage du bief du moulin de la Chaussée
Divers	Jouars Pontchartrain	28/10/11	Ru du Pré des Fontaines	Développement d'algues sur un dessableur
Pollution	La Queue-Les- Yvelines	09/11/11	Ru du Breuil	Présence d'eaux résiduaires urbaines dans un avaloir d'eaux pluviales
Pollution	Aulnay-sur-Mauldre	01/12/11	Affluent de la Mauldre	Pollution d'un affluent de la Mauldre par de l'eau de javel
Divers	Mareil-sur-Mauldre	19/12/11	La Mauldre	Chute d'un peuplier au cours de la tempête du 16/12/2011